

Commission Finances

Mercredi 18 mai 2022 – 18h00

Présents : Karine CLAUDE, Yannick PIQUEE, Dorine ROBERT, Daniel JOMARD, Cédric PIERREL, Jean-Michel MARTIN, Jean-Michel PHILIPPE, Emmanuelle AUBERT.

Excusés : Didier HOUOT, Michaël ROHR.

Services : Rémi DECOMBE, Valérie HUMBERTCLAUDE.

Karine CLAUDE rappelle l'ordre du jour, expliquant que certains points sont présentés pour préparation du conseil municipal du 23 mai 2022.

1°) Décision modificative budgétaire n°1 sur le budget général

Karine CLAUDE propose au conseil municipal d'adopter une décision modificative budgétaire sur le budget général afin de tenir compte de certaines évolutions à prendre en compte depuis le vote du budget :

- Crédits supplémentaires nécessaires pour matériel mairie (4 000 € : informatique, mobilier archives), espace saint-hubert (2 500 € : petits travaux) et bâtiments (5 000 € : menuiseries gendarmerie) ;
- Crédits supprimés pour compensation sur certaines opérations mairie (-4000 € éclairage façade), bâtiments (-1500 € isolation ancienne école Zainvillers), écoles (- 2000 € volets école maternelle) et dépenses imprévues (- 4000 €).

Le projet de décision modificative budgétaire est donc le suivant :

Conseil Municipal du 23 mai 2022	Budget Principal 2022 - Décision modificative n°1 - Virement de crédits et crédits supplémentaires			
	Dépenses		Recettes	
Désignation	Diminution	Augmentation	Diminution	Augmentation
INVESTISSEMENT				
Ch. - 020 Dépenses imprévues	4 000,00 €			
Art. - 020 Dépenses imprévues	4 000,00 €			
Op. - 2109 ESPACE SAINT-HUBERT		2 500,00 €		
Ch. - 21 Immobilisations corporelles		2 500,00 €		
Art. - 21318 Autres bâtiments publics		2 500,00 €		
Op. - 2202 BATIMENTS 2022		3 500,00 €		
Ch. - 23 Immobilisations en cours		3 500,00 €		
Art. - 2313 Constructions		3 500,00 €		
Op. - 2203 ECOLES 2022	2 000,00 €			
Ch. - 23 Immobilisations en cours	2 000,00 €			
Art. - 2313 Constructions	2 000,00 €			
TOTAL INVESTISSEMENT	6 000,00 €	6 000,00 €	- €	- €
TOTAL GENERAL	6 000,00 €	6 000,00 €	- €	- €

Ce qui laisserait environ 7200 € de dépenses imprévues d'investissement. Des petits ajustements sont encore possibles avant le conseil municipal selon le récapitulatif financier des travaux estivaux aux écoles.

Les volets à l'école maternelle seront un peu moins coûteux que prévus car l'estimation était légèrement plus importante.

Les travaux supplémentaires à l'espace saint-hubert sont l'installation d'une prise de courant 63 ampères et le déplacement de sondes sur les chaudières gaz.

A l'unanimité, la commission émet un avis favorable.

2°) Prolongation de l'emprunt relais des travaux d'assainissement à Zainvillers :

Karine CLAUDE informe que la commune avait contracté un emprunt relais pour financer en partie les travaux d'assainissement à Zainvillers en 2019, pour 360 000 € à un taux de 0,69%. Le FCTVA et les subventions étant en grande partie versés, la commune pourra rembourser 330 000 € en 2022, le restant faisant l'objet d'un remboursement en 2023 à un taux de 0,73%.

A l'unanimité, la commission émet un avis favorable.

3°) Questions diverses :

Karine Claude propose que les tarifs de la scène mobile soient réévalués à la hausse car celle-ci est désormais plus mise à disposition à l'extérieur ce qui représente des coûts conséquents (agents, déplacement, amortissement de l'investissement, entretien). Une proposition sera faite prochainement.

Karine Claude informe également qu'au prochain conseil municipal il conviendra d'ajouter dans les tarifs de l'espace saint-hubert la taxe de séjour, qui s'applique à raison de 0,83€/nuitée. La DDFIP doit encore préciser si la TVA a vocation ou pas à s'appliquer, réponse à venir avant le prochain conseil municipal.

La séance est levée à 18h31.

Fait à Vagney, le 19 mai 2022,
Par délégation du Maire,
L'adjointe aux finances
Karine CLAUDE

